

## HONORAIRES EN VIGUEUR AU 15/07/2021

### VENTE BIENS IMMOBILIERS

0	à	50 000 €	4 500 €
50 001	à	100 000 €	8 %
100 001	à	150 000 €	7 %
150 001	à	200 000 €	6 %
200 001	à	250 000 €	5,5 %
250 001	à	300 000 €	5 %
300 001	et plus		4,5 %

Les honoraires peuvent être à la charge du vendeur, de l'acquéreur ou partagés entre l'acquéreur et le vendeur.

### LOCATION

- Honoraires de négociation et d'entremise : **90,- €** pour le propriétaire
- Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail :
  - 8 % du loyer annuel** pour le propriétaire
  - 8 % du loyer annuel** pour le locataire
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée :
  - 90,- €** pour le propriétaire
  - 90,- €** pour le locataire

**NOS TARIFS S'ENTENDENT T.T.C.**